

PV DE LA REUNION DU COMITE NATIONAL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE COOPERATION AVEC LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME (CCM-TUNISIE)

DETAIL DE LA REUNION	
Type de réunion	Ordinaire
Référence	PV n° 1 (2015-2016)
Date	18 novembre 2015
Lieu	Hôtel Africa
Coordonnées de la personne président la réunion	
Nom/Secteur	Prénom Mohamed
	Nom Chakroun
	Groupe constitutif Universitaire / Société civile
Rôle au sein du CCM	Président du CCM

DOCUMENTS D'APPUI

Documents envoyés par e-mail	Ordre du jour de la réunion, draft de PV de la réunion du 30.04.2015, plan de travail du comité Oversight, plan de travail du comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources.
Documents distribués à la réunion	Ordre du jour de la réunion, draft de PV de la réunion du 30.04.2015, proposition de mise à jour du manuel des procédures du CCM, plan de travail du comité Oversight, plan de travail du comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources.
Présentations (PPT) faites par les orateurs	i) ordre du jour de la réunion, ii) avancement du suivi des décisions de la réunion du CCM du 30.04.2015, iii) argumentaires concernant les mises à jour proposées au manuel des procédures du CCM, iv) programme de coopération de la STMRA avec le FM, v) mission de préparation des documents de pré signature de la subvention au FM (2016-2018), vi) plan d'action de la nouvelle subvention sida, vii) plan de travail du comité Oversight, viii)

plan de travail du comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources.

Avancement de l'accord cadre et plan de travail du comité chargé de la gestion des conflits d'intérêts.

Présentations orales

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'agenda et intervention du Président du Comité chargé de la Gestion des Conflits d'Intérêts.
3. Approbation du PV de la réunion du CCM du 30.4.2015.
4. Approbation de la sélection du commissaire aux comptes auprès du CCM.
5. Présentation de l'avancement de suivi des décisions de la réunion du CCM du 30.4.2015.
6. Présentation et validation du projet de mise à jour du manuel des procédures du CCM.
7. Présentation du projet de coopération de la STMRA avec le FM et validation de son plan d'action de la clôture de ce projet et du lieu proposé pour abriter le matériel acquis dans le cadre de ce projet.
8. Présentation de l'avancement de la signature de l'accord cadre pour la subvention sida.
9. Présentation du plan d'action de la nouvelle subvention sida dans le cadre du nouveau modèle de financement du FM.
10. Présentation des plans de travail des comités du CCM.
11. Prochaine dates des réunions du CCM et clôture de la réunion.

DEROULEMENT DE LA REUNION

Points	Discussions	Décisions/ Actions à entreprendre	Responsable/ Echéance
Point 1	Pr. Mohamed Chakroun, Président du CCM, a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue aux membres du CCM ainsi qu'aux invités. Il a informé les présents des deux missions qui ont été effectuées par l'équipe pays du Fonds mondial en Tunisie au mois d'octobre 2015. Il a souligné que le nouveau modèle de financement du Fonds mondial exige la signature d'un accord cadre entre la Tunisie et le Fonds mondial, la désignation d'une institution Gouvernementale habilitée à signer au nom de la Tunisie et l'identification d'un point focal de cette institution pour entamer le processus de négociation de la signature de cet accord. Il a ensuite informé les présents de la visite qu'il a effectué à Mr. le Ministre de la santé dans le cadre du lancement du processus de signature de cet accord et de la désignation du Dr. Sihème Bellalouna par Mr le Ministre de la Santé pour assurer le rôle du Point focal. Il a également informé que le délai accordé par le Fonds mondial pour signer cet accord est aux alentours du 25 novembre 2015. Puis, il a invité les présents à visiter le site web du CCM qui dispose d'une riche documentation et a rappelé le flux important des documents qui ont été partagés avec les membres du CCM au cours des derniers mois.		
Point 2	Mr. Baklouti, a informé les présents qu'il n'a pas remarqué de conflits d'intérêts concernant les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion et qu'il n'hésitera pas, avec l'appui des membres de son comité,	Faire un état des membres qui sont des	Comité de gestion des

	<p>d'intervenir s'il constatera un conflit d'intérêt lors du déroulement de cette réunion. Il a souligné que le membre suppléant ne doit pas assister aux réunions du CCM en même temps que le titulaire, mais, au cas où il s'est présenté, il doit agir en tant qu'observateur. Il a, ensuite, proposé de réviser la composition du CCM vue que certaines ONG siégeant au CCM sont devenues des sous récipiendaires (SR) dans le cadre de la nouvelle subvention, ce qui pourrait constituer un risque de conflit d'intérêt.</p> <p>L'ordre de jour a été validé à l'unanimité des présents.</p>	SR dans la nouvelle subvention	conflits d'intérêts/ Secrétariat du CCM
Point 3	<p>Pr. Chakroun a rappelé aux membres présents que le draft de PV de la réunion du CCM du 30.04.2015 a été partagé avec les membres du CCM et publié sur le site web du CCM depuis le 14.5.2015 et qu'aucune suggestion n'a été parvenue au secrétariat du CCM depuis cette date.</p> <p>Mr. Lajnef a rappelé le point relatif à l'unité mobile qui a été soulevé lors de la réunion restreinte tenue après la dernière réunion du CCM, en présence du Président du CCM, les représentants du Récipiendaire principal, les responsables d'ATLMST/SIDA, section Tunis et ATLMST/SIDA, Bureau national et ceux représentant ATUPRET. Il a souligné que l'engagement du Récipiendaire Principal (ONFP) de se charger du programme de cette unité mobile n'a pas été constaté et que cette unité mobile circule déjà. Il a également soulevé la question relative à la clôture de certaines maisons clauses et s'est interrogé sur les suites concernant la demande du Pr A. Zahaf qui a été envoyée au CCM pour faire le plaidoyer auprès de Mr le Ministre de la Santé. Puis, il a proposé au CCM de se faire connaître au niveau des régions.</p> <p>Pr. Chakroun a informé les présents que suite au courriel du Pr Zahaf, une note a été adressée à Mr le Ministre de la Santé le 8.5.2015 évoquant la situation des travailleuses de sexe qui n'ont pas pu reprendre leur travail dans les maisons clauses, le problème des applications informatiques qui nécessitent l'augmentation du débit de connexion internet ainsi que le problème de l'unité mobile qui n'est pas encore fonctionnelle et qui est en attente d'une actualisation des textes juridiques et une autorisation pour pouvoir l'exploiter dans les meilleurs délais.</p> <p>Dr. Bellalouna, Coordinatrice des Directions régionales de la santé du Ministère de la Santé, s'est proposée de faire connaître le CCM à travers les Directeurs régionaux de la santé lors de leurs réunions périodiques et d'expliquer le circuit de communication et de coordination avec les différents partenaires.</p> <p>Pr. Tiouiri, a proposé d'ajouter un point info concernant les missions faites à l'étranger (point 6 du PV) et a soulevé la question d'absentéisme au niveau du comité Oversight.</p> <p>Pr Chakroun a informé les présents que le rapport de mission des Drs Hayet Hamdouni et Mounira Talbi qui ont participé à l'atelier régional du Fonds mondial (EMRC) qui s'est tenu du 8 au 9 septembre 2015 au Soudan (Khartoum) a été partagé le 13 novembre 2015 avec les membres de Bureau du CCM. Il a ensuite</p>	Faire connaître le CCM auprès des Directeurs régionaux de la Santé.	Dr. Sihème Bellalouna
		Ajouter à l'ordre de jour de la prochaine réunion du CCM la mission de Soudan et	Secrétariat de CCM/comité de GCI



	<p>le problème d'absentéisme aux comités du CCM</p> <p>Préparer la lettre de mission du commissaire aux comptes pour signature.</p>	<p>Secrétariat du CCM</p>
<p>suggéré d'ajouter à l'ordre de jour de la prochaine réunion du CCM un point info sur cette mission et un autre sur l'absentéisme et les mesures à prendre pour résoudre ce problème. Puis, il a proposé de publier les rapports des missions sur le site web du CCM.</p> <p>N'ayant pas d'objection, le PV de la réunion du CCM du 30.04.2015 a été validé par le CCM et signé par son Président.</p>	<p>Dr. Maamouri a rappelé aux membres du CCM la publication de l'appel à concurrence et des TdR qui a été organisée au mois de mai 2015 pour recruter le commissaire aux comptes du CCM. Il a souligné que la commission de dépouillement/sélection, qui a été identifiée par le Bureau du CCM, a sélectionné la candidature de Mr Wassim Turki parmi les 9 candidatures examinées par ce comité. Il a ajouté que les résultats de ce dépouillement/sélection ont été partagés avec le Bureau du CCM et a rappelé que le manuel des procédures du CCM indique que toute sélection doit être approuvée d'une manière officielle par le CCM.</p> <p>N'ayant pas d'objection, les membres présents ont approuvé la sélection du commissaire aux comptes retenu par le comité de dépouillement.</p>	<p>Discuter au prochain Bureau du CCM, le point de l'identification des profils des participants aux colloques et formations.</p> <p>Contacteur Mme la Directrice régionale de la santé de Sousse concernant le courrier du CCM.</p>
<p>Point 4</p>	<p>Dr. Maamouri a informé les membres présents du CCM que toutes les décisions de la dernière réunion du CCM du 30 avril 2015 ont été suivies utilisant l'outil préconisé par le CCM.</p> <p>En ce qui concerne la décision relative à la discussion des profils des participants aux colloques ou formations lors de la prochaine réunion de bureau du CCM, il a souligné que cette décision n'a pas été appliquée étant donné que les agendas des deux dernières réunions de ce bureau organisées au mois d'octobre 2015, ont été concentrés sur le suivi des documents de la nouvelle subvention et la mission de l'équipe pays du FM.</p> <p>En ce qui concerne la décision relative au refus de la visite de supervision par Mme la pharmacienne de l'Hôpital Farhat Hached de Sousse, il a informé les présents que malgré l'intervention de Mme la Directrice régionale de la santé de Sousse auprès d'elle et les deux courriers qui lui ont été adressés par le Président du CCM qu'aucune réponse n'a été, jusqu'à ce jour, reçue de sa part.</p> <p>Dr. Bellalouna s'est proposée de contacter Mme la Directrice régionale de la Santé lors de la prochaine réunion des directeurs régionaux afin de relancer ce point.</p> <p>Mr. Zied Douiri a souligné la nécessité de fixer une date limite pour répondre.</p> <p>Pr. Chakroun a souligné la nécessité de tirer les leçons à partir de cet incident afin d'améliorer les circuits de l'information et de réfléchir s'il faut informer directement les services concernés par les visites de supervision ou de passer par le programme national pour contacter ces services comme on le fait d'habitude.</p>	<p>Point 5</p>

<p>Point 6</p>	<p>Dr Maamouri a rappelé la tarification utilisée dans le budget passé du CCM concernant l'indemnité de supervision dans le Grand Tunis et celle recommandée par le Fonds mondial dans le nouveau budget du CCM (1^{er} juin 2015-31 mai 2017). Il a ensuite proposé les mises à jour suivantes au Manuel des procédures du CCM afin de pouvoir engager l'activité de supervision dans le Grand Tunis selon la nouvelle tarification et payer ses frais de mission:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>page 17, paragraphe : Indemnité journalière</u>: " Cette indemnité compense les frais occasionnés par la mission de supervision. Ils sont considérés comme un montant forfaitaire par jour accordé à tout superviseur selon la région ciblée par la supervision. La tarification de ces indemnités journalières est prévue dans l'annexe 15 (rubrique 3: indemnité journalière)". - <u>page 59, point 3: Indemnité journalière</u>, ajouter le paragraphe suivant : "Pour le Grand Tunis, la tarification de cette indemnité est de l'équivalent de 37 DT par superviseur et par jour pour payer les frais d'un déjeuner". <p>En ce qui concerne la nouvelle activité qui a été approuvée par le Fonds mondial et relative à l'assurance du local du CCM (matériel informatique et bureautique), il a proposé la mise à jour suivante du Manuel des procédures:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>page 24, Section 4.4</u>: "Cette section concerne les achats routiniers des fournitures administratives, bureautiques, alimentaires... ainsi que les divers services y compris les services d'entretien, de manutention et d'assurance". <p>Dr. Cheniti a proposé d'étudier la possibilité d'assurer au moins 2 membres du CCM pour des missions à l'étranger et les personnes qui seront appelées à effectuer des visites de supervision dans le Grand Tunis et en dehors de du Grand Tunis. Certains membres ont opté pour l'acquisition d'un disque dur externe pour sécuriser les données du CCM.</p> <p>Mr. Soua a proposé d'enregistrer les données sur iCloud.</p> <p>A l'unanimité des présents, les mises à jour proposées et discutées ont été validées.</p>	<p>Apporter les mises à jour validées dans le manuel des procédures du CCM et les transmettre aux membres du CCM.</p>	<p>Secrétariat du CCM</p>
<p>Point 7</p>	<p>Dr. Nozha Ben Salah, a donné un aperçu sur le projet TB de coopération entre la STMRA et le Fonds qui a pris fin en juin 2015 ainsi que sur les réalisations enregistrées dont les dépenses ont été de 601800\$ (en tant que BP) et de 57812\$ (en tant que SBP). Quant aux reliquats réalisés aussi bien sur le budget en tant que RP (16000\$) que sur le budget en tant que SR (41754\$), elle a informé que ces reliquats seront respectivement restitués au FM et à la DSSB. Elle a, ensuite, soumis au CCM, pour validation et approbation, le plan de cessation des actifs non monétaires, acquis par ce projet et validés par le Fonds mondial. Ces biens non monétaires regroupant les meubles de bureau, de rangement ainsi que le matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, data-show, photocopieuse...etc) seront cédés conformément au</p>	<p>Approbation du plan de cessation des actifs non monétaires de la STMRA.</p>	<p>STMRA/OVS</p>

plan de cessation qui a été présenté et préalablement validé par le Fonds mondial. Ces acquis seront utilisés pour garder et archiver les documents propres à ce projet et pour finaliser les dernières opérations de restitution d'argent et de clôture définitive du programme. Dr Ben Salah a précisé que la STMRA s'est engagée à garder, archiver et protéger tous les documents ainsi que l'archivage électronique (documents, rapports et mails) dans le cadre de ce projet pendant une durée de 07 ans, conformément aux recommandations du Fonds mondial.

Pr. Chakroun a demandé d'avoir une copie de guide PAL et des copies des publications réalisées dans le cadre du FM pour les mettre dans la bibliothèque du CCM. Il a également invité toutes les ONG et les sociétés savantes de partager tous les travaux réalisés notamment dans le cadre du FM avec les différents partenaires et le secrétariat du CCM.

Dr. Ben Salah s'est engagée de transmettre les copies électroniques au secrétariat du CCM et a donné son accord pour exploiter les documents publiés dans le site web de la STMRA.

Dr. Ajmi a sollicité Dr Ben Salah de mettre à la disposition de la Direction Générale du Ministère de l'Intérieur le guide PAL et un orateur pour faciliter la réalisation des formations pour les médecins de ce Ministère.

En ce qui concerne la question posée par Pr. Tiouiri au Dr Ben Salah à propos du problème rencontré lors de la mise en œuvre des ateliers avec les vétérinaires, Dr. Ben Salah a confirmé qu'il y a eu un compromis avec les concernés et que le problème a été résolu avec les différents partenaires et les objectifs ont été atteints.

Mr. Zied Ben Ayed a sollicité les différents récipiendaires et sous récipiendaires de partager avec les membres du CCM, particulièrement ceux du comité Oversight, un état sur l'avancement des activités dans le cadre de la subvention sida afin que ce comité puisse en assurer le suivi nécessaire à cette subvention.

Dr. Bellalouna, a donné un aperçu sur le projet d'accord cadre proposé par le FM dans le cadre du nouveau modèle de financement. Elle a informé le CCM que ce projet a été partagé avec le Premier Ministère, le Ministère des Finances, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Justice et le Ministère de Développement. Elle a souligné que les trois premiers Ministères cités ont déjà donné leur accord sur ce projet et que les deux autres Ministères ont donné leur accord de principe. Elle a ajouté que la Tunisie sera représentée par le Ministère de la Santé et l'accord cadre sera signé par Mr. le Ministre de la santé.

Elle a également souligné que des observations de forme ont été transmises à notre vis-à-vis du Fonds mondial et que la seule observation de fond concerne les privilèges et l'immunité qui selon les lois en

Point 8

Accélérer le processus de signature de

Dr. Bellalouna/
OMS/ONUSIDA

	<p>vigueur ne sont accordés qu'aux représentants des Etats et aux organisations internationales et intergouvernementales ayant un accord de siéger en Tunisie et ce en application des conventions internationales ratifiées par la Tunisie.</p> <p>Dr. Cheniti a souligné qu'en ce qui concerne la question relative à l'immunité et aux privilèges, la position du Ministère des Affaires Etrangères a été toujours négative et ferme avec tous les projets internationaux réalisés en Tunisie. Il a ensuite proposé d'avoir deux documents séparés.</p> <p>Dr Bellalouna a souligné que le Ministère de la santé n'acceptera pas d'avoir deux documents et exige la signature d'un seul document conditionné de la suppression de l'article relatif à l'immunité et aux privilèges. Cet article peut rester en négociation après la signature de cet accord cadre.</p> <p>Dr. Guido a proposé d'organiser des conférences téléphoniques avec le Fonds mondial et d'essayer de le convaincre de signer cet accord sous réserve de l'article relatif à l'immunité et aux privilèges. Puis, il s'est proposé de contacter l'équipe du Fonds mondial cette après midi, afin d'essayer de trouver une solution et donnera au CCM les suites de cette communication.</p> <p>Dr. Khaled a informé les présents que selon Dr. Agathe, l'essentiel est de signer cet accord et que cet article a posé le même problème avec d'autres pays. Il a ajouté que cet accord doit être signé au plus tard dans les deux semaines qui suivent afin de compléter le projet de la Tunisie qui doit obligatoirement comporter cet accord, avant sa soumission au comité d'approbation des subventions. Il a rappelé que tout retard de signature de cet accord pourrait exposer notre projet à un risque d'être arrêté pendant au moins 6 mois et d'attendre le prochain le conseil d'administration du Fonds mondial qui ne se réunira qu'au mois de mars 2016 et que le projet ne pourra donc démarrer qu'au mois de juillet 2016 au lieu de janvier 2016.</p> <p>Le CCM recommande de signer cet accord sous réserve de l'article relatif à l'immunité et aux privilèges et d'impliquer l'OMS et l'ONUSIDA pour convaincre le FM de cette décision.</p>	<p>l'accord cadre</p>	
<p>Point 9</p>	<p>Mr. Chaabouni, consultant national chargé de la préparation des documents de la subvention, a donné un aperçu sur le processus, la démarche et les livrables de sa mission.</p> <p>Dr. Khaled a donné un aperçu sur les différentes étapes de la préparation des documents requis par le Fonds mondial et sur les travaux qui ont été réalisés particulièrement au mois d'octobre 2015 avec les différents intervenants concernés avec l'appui de l'équipe pays du Fonds mondial. Il a également rappelé les recommandations de cette équipe pays dont notamment la révision des coûts unitaires, l'alignement et l'harmonisation des salaires, la régularisation de la couverture sociale du personnel, la révision du manuel des procédures de projet, l'utilisation du plan national de suivi et évaluation pour le suivi de la subvention, la volonté de payer du gouvernement (15% du budget) et la nécessité requise par le Fonds mondial de</p>	<p>Partager avec les membres du CCM le plan de travail final</p>	<p>UGP/RP</p>

commencer à réfléchir à élaborer un plan de transition des employés au niveau du secteur Gouvernement concerné par la subvention. Il a ensuite donné un aperçu sur le draft de répartition du budget de la subvention sur les SR.

Mr. Salem Lajnef a refusé la répartition de ce budget sur les SR particulièrement celle de l'ATLMST/SIDA, de Bureau national la qualifiant non conforme aux propositions formulées lors des réunions préparatoires et à la réalité des données de terrain.

Dr. Khaled a rappelé que le projet de plan d'action de la subvention actuellement en négociation avec le Fonds mondial a été préparé sur la base de la Note conceptuelle et des projets transmis par les sous récipiendaires. Il a précisé que les cibles et les activités ont été déterminées et réparties selon les priorités sur tous les sous récipiendaires et que ces pourcentages ont été calculés sur cette base.

Mr. Zied Douiri a souligné que les cibles sont très ambitieuses et que certains éducateurs pairs parmi les UDI et les TS n'ont pas été payés depuis environ 5 mois ce qui rend difficile de continuer le travail. Il pense qu'il y a un grand travail qui doit se faire pour recruter les éducateurs pairs UDI et que c'est facile de toucher les 1500 cas pour le premier et le deuxième semestre mais pour le 3^{ème} semestre, il deviendra difficile d'atteindre la cible, d'autant plus, que l'indemnité de ces éducateurs pairs est faible (150DT) n'encourageant pour recruter 10 nouveaux cas chaque mois, diffuser les préservatifs et les seringues et faire un test VIH pour au moins 5 cas par mois, sachant qu'on détecte souvent des cas séropositifs parmi cette population.

Dr. Khaled a souligné la nécessité d'arriver à des cibles plus importantes vers la deuxième et la 3^{ème} année de la subvention et d'apprendre aux gens à dépister les populations clés. Il a ajouté qu'il a été convenu dans la prochaine subvention de donner des primes aux éducateurs pairs en fonction des résultats obtenus.

Mr. Zied Douiri a informé le CCM de son mécontentement concernant les modifications qui ont été apportées à la cartographie des populations clés sans demander leurs avis, alors qu'elles étaient présentes à l'atelier de formation (4 jours) qui a été animé par la consultante internationale.

Mr. Soua a informé le CCM de la revue de cette cartographie qui va avoir lieu le 23 novembre 2015 avec la participation des différents partenaires, des populations clés et de la consultante internationale. Il a également informé le CCM de l'atelier de validation qui sera organisé le 24 novembre 2015 en présence du comité de pilotage.

Mme Souhaila a ajouté que les populations clés ne sont pas satisfaites de certains facilitateurs et des problèmes et agressions qui sont survenus sur terrain lors de la réalisation de cette étude. Elle a souligné

l'absence des procédures transparentes et de stratégies. Elle a insisté sur la nécessité d'améliorer les indemnités des éducateurs pairs et des accompagnateurs socio-sanitaires afin d'atteindre les cibles fixées et d'accorder plus d'importance au travail sur terrain pour l'atteinte de ces cibles. Elle s'est interrogée sur le fait que certains éducateurs pairs et accompagnateurs socio-sanitaires sont payés une fois tous les six mois et sur la retenue la source de 15% qui est réalisée auprès de certaines associations alors que d'autres non pour le même projet.

Mme Bouthaina a informé le CCM que 15 éducateurs pairs refusent de continuer de travailler tant qu'ils ne sont pas payés chaque mois. Elle s'est interrogée sur le fait que les éducateurs pairs de l'ATIOST sont payés plus que ceux d'ATUPRET. Elle a souligné que les populations clés ont travaillé durant l'étude de cartographie sans protection et sans frais de déplacement et a informé les présents de l'agression d'une TS à Gafsa.

Dr. Khaled a informé les présents que le budget du FM vient d'être versé et qu'il a été convenu de ne plus toucher à rien à ce stade et que toute proposition sera négociée après avec le FM. Il a ajouté que le budget réservé aux éducateurs pairs est assez encourageant.

Dr. Chaouachi a souligné que les fonds ciblent les PVVIH et les populations clés et que sans les éducateurs pairs, rien ne peut se faire. Elle a insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail sur terrain ainsi que l'indemnité des éducateurs pairs afin de les retenir pendant les 3 ans à venir. En ce qui concerne la cartographie, elle a souligné que la majorité des UDI se concentre plus dans le Grand Tunis et qu'elle n'a pas été prise en compte lors de l'élaboration de cette cartographie.

Mr. Jamel Chrigui a remercié le CCM et ceux qui ont donné leur confiance à l'ONFP pour qu'il soit le Récipiendaire Principal. Il a ensuite souligné que l'ONFP est toujours avec la décentralisation et qu'il est preneur concernant l'unité mobile. Quant au montant de l'indemnité des éducateurs pairs, il a proposé d'indexer ce montant sur un paramètre connu et le comparer, par exemple au SMIG, afin de convaincre le FM.

L'assistance a souligné la nécessité d'étudier la possibilité de revaloriser les indemnités données aux éducateurs pairs.

Pr Kamoun a souligné le caractère ambitieux du programme de coopération avec le Fonds mondial ainsi que l'important acquis en matière d'expérience et de préparation des projets réussis. Il a invité les concernés à réagir à partir de cette après midi pour accélérer la signature de l'accord cadre et d'essayer de faire aboutir ce projet.

Assurer le suivi du paiement des indemnités des éducateurs pairs

Secrétariat/UG
/RP

Revaloriser les indemnités données aux éducateurs pairs.

Récipiendaire
Principal

Point 10

Pr. Tiouiri, présidente du comité Oversight, a rappelé le retard enregistré dans le versement de budget du CCM (fin septembre 2015) et a proposé au CCM de reporter les activités prévues en Q1 et Q2 en Q3 et Q4. Elle a, ensuite, informé le CCM de sa participation au processus de mise en œuvre de la NC et aux discussions avec l'équipe pays du FM lors de la mission d'octobre 2015. Elle a également rappelé les principaux objectifs du comité OVS et des activités qui ont été réalisées afin d'assurer la mise en œuvre de la fonction Oversight du CCM.

Présentant le plan de travail de l'Oversight, elle a proposé d'organiser les quatre réunions prévues durant le reste de l'année 1 de la subvention CCM en Q3 et Q4, le 3^{ème} vendredi du mois de décembre 2015, janvier et février 2016 (Q3) et le mois mars 2016 (Q4) (soient le 18.12.2015, le 22.01.2016, le 19.02.2016 et le 19.03.2016).

Elle a souligné que les superviseurs seront identifiés d'ici janvier 2016 afin de pouvoir organiser les 4 visites de supervision des sites pendant les mois de janvier et mars 2016, dont 2 seront dans le Grand Tunis et 2 autres en dehors de Grand Tunis. Elle a également souligné que des séances de travail sont prévues avec le RP, les PVVIH et les populations clés dans le cadre de l'analyse des problèmes et des goulots d'étranglement afin d'offrir une qualité optimum dans la mise en œuvre de la subvention et une meilleure opportunité pour la prise de décisions par le CCM.

Dr. Ajmi, président du comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources a rappelé les principaux objectifs et les missions de ce comité. Il a ensuite informé les présents des activités réalisées par ce comité dont le renouvellement des membres du CEPMR, la mise à jour et l'approbation de ses TdR et la mise en place d'un draft de plan de travail.

Il a proposé de réaliser les activités suivantes lors des quatre réunions prévues dans le plan d'action du CCM:

- Novembre 2015 (Q2) : dresser la liste des bailleurs de fonds et explorer des pistes de collaboration.
- Décembre 2015 (Q3) : échanger avec le PNLS sur la situation épidémiologique du VIH/sida en Tunisie dans le cadre de la mise à niveau de l'information.
- Janvier 2016 (Q3) : échanger avec les Récipiendaires principaux et les sous récipiendaires à propos des fonds émanant d'autres bailleurs afin d'harmoniser les investissements en matière de riposte au VIH/sida.

Avril 2016 (Q4) : mise à niveau de l'information sur l'avancement de l'absorption de budget sida.

Il a rappelé que ce comité invitera des personnes ressources en cas de besoin et que l'avancement des décisions du CCM, concernant ce comité, sera partagé à travers l'outil de suivi de décisions et recommandations du CCM.

Le CCM a approuvé des plans de travail des deux comités.

Assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de travail

Secrétariat/Bureau CCM



	<p>Mr. Baklouti, a informé les présents que son comité dressera son plan de travail pour le présenter lors de la prochaine réunion du CCM. Ce plan concernera essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'évaluation de la composition du CCM en tenant compte des nouveaux sous récipiendaires sélectionnés par le Récipiendaire Principal.• La présentation d'un état de présence des membres lors des réunions CCM et de ses sous comités.• L'organisation d'une réflexion sur la mise à jour du règlement intérieur et sur les mesures à entreprendre pour minimiser les conflits d'intérêts. <p>Les membres du CCM on validé les points ci dessus proposés par le comité de gestion des conflits d'intérêts qui seront présentés lors de la prochaine réunion du CCM.</p>		
Point 11	<p>Dr. Maamouri a souligné la nécessité de commencer le plutôt possible la réflexion sur le plaidoyer à mener afin de faciliter la mise à jour de certains textes de lois qui sont indispensables pour la réussite de ce projet.</p> <p>Pr. Chakroun a invité les présents à réagir par E-mail si nécessaire concernant les sujets présentés par le président du comité chargé de la gestion des conflits d'intérêt.</p> <p>Pour les 3 prochaines réunions du CCM dont la première sera combinée à une retraite et les deux autres à des forums, dont un est avec les populations cié et un autre avec les PV/IIH, l'assistance a suggéré de les organiser lors des mois de janvier, mars et de mai 2016.</p> <p>La date de la prochaine réunion du CCM (couplée à une retraite) est le mercredi 20 janvier 2016.</p>		

ANNEXE : Présence à la réunion du CCM tenue le 18 novembre 2015

Présence	Nom et prénom	Entité/Organisation
Membres CCM présents	1. Pr. Mohamed CHAKROUN	Représentant le Groupe constitutif des Universitaires/Educatifs
	2. Dr. Sihem BELLALOUNA	Représentant le Ministère de la santé
	3. Dr. Mehrez AJMI	Représentant le Ministère de l'Intérieur
	4. Dr. Neïla CHEMIMAM	Représentant le Ministère de la jeunesse, des sports de la femme et de la famille (suppléante)
	5. Pr. Hanène BENAÏSSA TIOUJRI	Représentante le Groupe constitutif des Universitaires/Educatifs
	6. Mme. Souhaïla BEN SAÏD	Représentante Groupe Constitutif des PVVIH
	7. Mr. Zied BEN AYED	Représentant le Groupe Constitutif des PVVIH
	8. Mr. Zied DOUIRI	Représentant le Groupe Constitutif des populations UDI
	9. Mme Bouthaina AOUISSIA	Représentante le Groupe Constitutif des populations TS
	10. Mr. Mounir BEN JAMMOUR	Représentant le Groupe constitutif des religieux
	11. Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Représentant le Groupe Constitutif des ONG (ATLMST/SIDA-Tunis)
	12. Dr. Taher CHENITI	Représentant le Groupe Constitutif des ONG (CRT)
	13. Dr. Sana DRIDI	Représentante le Groupe Constitutif des ONG (JMSF)
	14. Mr. Salem LAJNAF	Représentant le Groupe Constitutif des ONG (ATLMST/SIDA-Sfax)
	15. Mme. Faiza KETHIRI	Représentante le Groupe Constitutif des ONG (ATSR)
	16. Mme. Meherzia YAKOUBI	Représentante le Groupe Constitutif des ONG, suppléante (ATSF)
	17. Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Représentant le Groupe Constitutif des ONG (JS)
	18. Mme. Sonia ELKARRA	Représentante le Groupe constitutif du secteur privé (suppléante)
	19. Dr. Guido SABATINELLI	Représentant les Partenaires Techniques et Financiers, multilatéraux (OMS)
	20. Mr. Mohamed Lassaad SOUA	Représentant les Partenaires Techniques et Financiers, multilatéraux (ONUSIDA)
Non membres du CCM	1. Mme. Dhouha KHEZAMI	LFA (Observateur)
	2. Dr Hédia CHAOUACHI	Représentante le groupe des ONG (ATIOST), Suppléante, membre non votant
	3. Mr. Jamel CHERIGUI	Secrétaire Général ONFP-Réceptiendaire Principale projet GFATM composante sida
	4. Mme. Raja CHAABANE	Sous Directeur/Direction de la coopération technique ONFP-RP GFATM sida
	5. Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur UGP/ONFP
	6. Pr. Fatma TRITAR	Présidente de la STMRA
	7. Dr. Nozha BEN SALAH	Coordinatrice UGP/STMRA
	8. Mr. Ahmed CHAABOUNI	Consultant National chargé du remplissage des "Template" du FM
	9. Mr. Hamdi AMMAR	Chargé de suivi technique UGP/ONFP

Membres excusés: Dr. Karim DOUGAZ, Dr. Nabil BEN SALAH, Dr. Hayet HAMDOUNI, Dr. Dhouha REZGUI, Mr. Chakib ZIDI, Dr. Olfa MOULA, Dr. Monia Belkhirea, Dr Khalil Abdallah, Mme Wided Guetat. Secrétariat du CCM: Melle. Mounira SADDI et Dr. Ahmed MAAMOURI.